

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CF1252

présenté par

M. Woerth, Mme Louwagie, Mme Dalloz, M. Hetzel, M. Brun et M. Reda

ARTICLE 25

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à maintenir le fonds de prévention des risques naturels majeurs (dit « Barnier ») hors du budget général de l'État afin de garantir son enveloppe.